

L'an deux mille vingt-quatre et le 07 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Cruis, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 01/03/2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Félix MOROSO, Maire. Il ouvre la séance à 18h45. Le quorum est atteint.

Étaient présents :		
M. Félix MOROSO	M. Dominique COQUELET	M. Aimé JOURDAN
M. Alain BESSAC	M. Stéphane DERRIVES	Mme. Corinne KÜMMER
M. Robin CHAMBOST	M. Sébastien D'URSO	Mme. Monique QUER
	M. Didier ÉGÉA	Mme. Carmen TRAMBAUD
	Mme. Patricia GAMBA	
Absents excusés ayant donné pouvoir :		Absents :
M. Jean-Pierre CHABUS à M. Aimé JOURDAN		
Mme. Joëlle CHAZOT à M. Félix MOROSO		
Mme. Pauline MOROSO à M. Stéphane DERRIVES		
<ul style="list-style-type: none"> • Membres en exercice : 15 • Membres présents : 12 • Membres votants : 15 		

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT ; M. Didier ÉGÉA a été désignée à l'unanimité et a accepté de remplir ces fonctions.

Délibération n° 06-2024

Service Eau et Assainissement : Approbation du Compte Administratif 2023

Sous la présidence de M. Stéphane DERRIVES, 1^{er} Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget Service Eau et Assainissement 2023 qui s'établit ainsi :

Sections	Dépenses Exercice 2023	Recettes Exercice 2023	Solde Exercice 2023	Report N-1	Restes à réaliser	Résultat cumulé
Exploitation	219 034,31 €	180 903,80 €	- 38 130,51 €	52 866,31 €	/	14 735,80 €
Investissement	26 548,44 €	334 402,54 €	77 854,10 €	63 213,94 €	0,00€	71 068,04 €

Hors de la présence de M. Félix MOROSO, Maire ;

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ;

- **Approuve** le Compte Administratif de l'exercice 2023 du budget Service Eau et Assainissement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

*Pour extrait conforme,
Le Maire, Félix MOROSO*



